



## PRÉFÈTE DE LA LOIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Etienne, le 13 août 2021

Afin de lutter plus efficacement contre la propagation de la Covid-19, la loi n°2021-1040 du 5 août 2021, le passe sanitaire a été étendu à de nouvelles catégories de lieux, événements et activités. Dans le prolongement de ces nouvelles dispositions et de manière adaptée aux évolutions locales de l'épidémie, les préfets de département peuvent étendre le passe sanitaire aux centres commerciaux de plus de 20 000 m<sup>2</sup> ainsi que le port du masque si la situation sanitaire le justifie.

Le taux d'incidence ligérien se situe sur un plateau (184,8 / 100 000) et la cinétique épidémique semble ralentir. Mais la circulation du virus demeure active et pourrait s'accélérer dans les jours à venir sous l'effet du retour des vacanciers. Les achats de la rentrée vont aussi augmenter la présence dans les commerces.

Dans ce contexte, et après consultation des parlementaires et maires concernés, en lien constant avec les centres commerciaux de plus de 20 000 m<sup>2</sup>, Catherine SÉGUIN, préfète de la Loire, a décidé :

- de ne pas étendre immédiatement le passe sanitaire au public des centres commerciaux de plus de 20 000 m<sup>2</sup>, ni l'obligation du port du masque, tant que le taux d'incidence départemental ne s'élèverait pas à 200 pour 100 000. *A contrario*, ces mesures seront mises en œuvre de manière immédiate si ce seuil vient à être atteint, conformément à la volonté du président de la République.
- afin de prévenir l'élévation rapide de la circulation du virus lié au retour des vacanciers et aux achats de la rentrée, d'étendre le passe sanitaire et le port du masque à compter de la fin de la semaine prochaine.

Six centres commerciaux seront concernés par le passe sanitaire dans la Loire :

- Centre Deux à Saint-Étienne,
- IKEA à Saint-Étienne
- Géant Monthieu à Saint-Étienne
- Auchan à Villars
- Leclerc à Andrézieux-Bouthéon
- Géant Casino à La Ricamarie

La préfète de la Loire en appelle à nouveau à la responsabilité de chacun pour garantir, partout où ils sont nécessaires, les gestes barrières. Face à la recrudescence épidémique, l'amplification de la vaccination sera la clé de la sortie de crise. Les services de l'État et l'ensemble des acteurs de la vaccination sont aujourd'hui mobilisés pour que chacun ait un accès facile au vaccin, auprès d'un professionnel libéral, dans un centre de vaccination ou lors du déplacement d'une équipe mobile.